



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Délibération du Conseil Municipal du 11 décembre 2023

N° 2023/12-26

DENOMINATION DE LA SALLE DE GYMANSTIQUE DU PALAIS DES SPORTS - ALIX CARON

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS LE LUNDI ONZE DECEMBRE à DIX HUIT HEURES les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAU-LE-LEZ, se sont réunis en nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Frédéric LAFFORGUE, Maire, et sur sa convocation.

ETAIENT PRESENTS : Frédéric LAFFORGUE, MAIRE.

Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Sylvie ROS-ROUART, Isabelle SERAN, ADJOINTS.

Marthe JEREZ, François BROTHIER, Anne LE LANCHON, Bruno ROUDIER, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Matthieu PERROT, Fabien GUTIERREZ, Marie-Hélène WEBER, Catherine ESTOUP, Julien MIRO, Aude RUMEAU, Hugues FERRAND, Carine BARBIER, Jacques BURGUIERE, Cécile NEGRIER, Frédéric FAIVRE, Richard CORVAISIER, Estelle BERETTI.

ABSENTS REPRESENTÉS :

Jean KOEHLIN représentée par Gérard SIGAUD
Gassien GAMBIER représenté par Isabelle SERAN
Jean-Baptiste PRINGUEY représenté par Frédéric LAFFORGUE
Marion COLIN représentée par Marie-Hélène WEBER
Clara BIANCO représentée par Nathalie LEVY
Jérôme AZUARA représenté par Marthe JEREZ
Mathilde BORNE représentée par Richard CORVAISIER

ABSENT EXCUSE :

MOUVEMENTS EN COURS DE SEANCE :

Monsieur le Maire rejoint la séance

SECRETAIRE DE SEANCE : Aude RUMEAU

Délibération du Conseil Municipal du 11 décembre**N° 2023/12-26****DENOMINATION DE LA SALLE DE GYMANSTIQUE DU PALAIS DES SPORTS - ALIX CARON**

Madame Muriel SARRADIN, Ajointe aux sports et aux e sports, expose :

Le dynamisme des associations sportives castelnauviennes a nécessité un agrandissement du Palais des Sports Jacques Chaban Delmas, la deuxième phase des travaux terminée en septembre 2023 a concerné la construction d'une salle dédiée à la gymnastique.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de dénommer cette nouvelle salle.

Il est proposé de rendre hommage à Madame Alix CARON, castelnauvienne ayant marqué la commune par son engagement dans la vie associative locale et qui mérite la reconnaissance et le respect de notre cité.

Née à Castelnaud, Alix CARON est une sportive émérite, Championne de France en Volley-ball avec le Montpellier Université Club et deux fois Championne de France avec la sélection de l'équipe du Languedoc-Roussillon. Après des études notamment à l'Institut National du Sport et de l'Expertise de la Performance (INSEP), Alix CARON est revenue travailler à Castelnaud où elle a créé l'association de gymnastique Gym Sports Loisirs (GSL).

Avec une trentaine d'enfants, les premiers cours se déroulaient dans la Halle des Perrières partagée par un rideau avec d'autres activités de la MJC. Lors de la construction du Palais des Sports, en 1991, l'association s'est installée dans une salle de gymnastique dédiée. Trente ans après cette salle s'est avérée bien trop petite pour accueillir les plus de 1200 licenciés de l'association, dans les meilleures conditions.

De la baby gym à la gym seniors, en passant par la compétition de haut niveau, l'association castelnauvienne, sous l'impulsion, l'engagement et le travail sans relâche d'Alix Caron, est devenue un grand club de gymnastique habitué des podiums depuis de longues années.

Il est proposé au conseil municipal de donner le nom de Alix CARON à la salle de Gymnastique du Palais des sports.

Le Conseil est invité à délibérer.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Pour : 35 (Frédéric LAFFORGUE, Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Jean KOECHLIN représenté par Gérard SIGAUD, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER représenté par Isabelle SERAN, Isabelle SERAN, Marthe JEREZ, François BROTHIER, Anne LE LANCHON, Bruno ROUDIER, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Matthieu PERROT, Fabien GUTIERREZ, Marie-Hélène WEBER, Catherine ESTOUP, Jean-Baptiste PRINGUEY représenté par Frédéric LAFFORGUE, Marion COLIN représentée par Marie-Hélène WEBER, Julien MIRO, Clara BIANCO représentée par Nathalie LEVY, Aude RUMEAU, Jérôme AZUARA représenté par Marthe JEREZ, Hugues FERRAND, Carine BARBIER, Jacques BURGUIERE, Cécile NEGRIER, Frédéric FAIVRE, Richard CORVAISIER, Estelle BERETTI, Mathilde BORNE représentée par Richard CORVAISIER.)

Abstention : 0

Contre : 0

FAIT A CASTELNAU-LE-LEZ, LE 11 DECEMBRE 2023

LE MAIRE

Frédéric LAFFORGUE



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois adressé au Maire ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.